

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 30 mars 2009

**MAIRIE DE DIJON**

Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : M. BORDAT
Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mlle KOENDERS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET - Mme BLETTYRY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLLE - M. PRIBETICH - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mlle MODDE - Mlle MASLOUHI - Mlle CHEVALIER - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - Mme CHATILLON - M. BROCHERIEUX - M. DUGOURD - M. AYACHE - M. OUAZANA
Membres excusés : M. ALLAERT (pouvoir Mme ROY) - M. HELIE (pouvoir M. BROCHERIEUX) - Mme VANDRIESSE (pouvoir M. DUGOURD)
Membres absents :

OBJET DE LA DELIBERATION

Conseil de la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise - Désignation d'un représentant supplémentaire de la Ville

Monsieur le Maire, expose :

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article 5 de l'arrêté préfectoral du 24 décembre 1999 portant transformation du district de l'agglomération dijonnaise en communauté d'agglomération, le conseil communautaire est composé, pour chaque commune, d'un délégué par tranche complète de 4000 habitants. Aucune commune ne peut avoir ni moins de deux sièges ni plus de la moitié des sièges.

Au cours de sa réunion du 28 mars 2008, le Conseil Municipal a désigné les trente-sept délégués de la Ville au conseil de la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise.

Par lettre du 10 février dernier, M. le Préfet de la Région Bourgogne, Préfet de la Côte d'Or, m'a indiqué qu'au regard de la nouvelle population légale de Dijon en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2009, de 155340 habitants, la Ville doit être désormais représentée au conseil communautaire par trente-huit délégués.

Si vous suivez l'avis favorable de votre commission des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir désigner un délégué supplémentaire de la Ville au conseil de la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise.

Ont obtenu :

Mme Elizabeth Revel-Lefèvre : 43 voix

M. François-Xavier Dugourd : 10 voix.

Mme Revel-Lefèvre a été proclamée élue déléguée supplémentaire de la Ville au Conseil de la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise.

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,



Alain MILLOT

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

- 7 AVR. 2009



PUBLIÉ LE 9/04/09